



VOLET

Mod Word 15.1

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17079617

de

TRIBUNAL DE COMMERCE

24 MAI 2017

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0862.802.033**

Dénomination

(en entier) : **Optimalis Security**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Provinciale, 62 à 1301 Bierges**

Objet de l'acte : Démission administrateurs- Nomination administrateurs - renouvellement mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Optimalis Security SA tenue le 10/05/2017:

Tous les actionnaires étant présents, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour :

1. La nomination comme administrateur de Mme Géraldine Wauthélet NN 77.08.08-094.78 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

2. La nomination comme administrateur de Mr Jonathan Wauthélet NN 79.10.02-245.66 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

3. La nomination comme administrateur de Mme Dorothee Wauthélet NN 85.06.17-142.11 une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

4. Le renouvellement du mandat d'administrateur de la société Wim Sprl, dont le siège social est établi la Rue Provinciale 62, 1301 Bierges, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° BE0471.343.289, avec comme représentant permanent Mme Isabelle Wauthélet NN 81.09.29-306.06, pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

5. Le renouvellement de son poste d'administrateur de Mme Isabelle Wauthélet dont le numéro national est 81.09.29-306.06 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023; L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

6. Le renouvellement de son poste d'administrateur de Mr Patrick Wauthélet dont le numéro national est 53.09.10-099.01 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

La séance est ouverte à 18h45 sous la présidence de Monsieur Patrick Wauthélet.

L'assemblée approuve les points prévus à l'ordre du jour à l'unanimité :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

1. La nomination comme administrateur de Mme Géraldine Wauthélet NN 77.08.08-094.78 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

2. La nomination comme administrateur de Mr Jonathan Wauthélet NN 79.10.02-245.66 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

3. La nomination comme administrateur de Mme Dorothée Wauthélet NN 85.06.17-142.11 une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

4. Le renouvellement du mandat d'administrateur de la société Wim Sprl, dont le siège social est établi la Rue Provinciale 62, 1301 Bierges, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° BE0471.343.289, avec comme représentant permanent Mme Isabelle Wauthélet NN 81.09.29-306.06, pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

5. Le renouvellement de son poste d'administrateur de Mme Isabelle Wauthélet dont le numéro national est 81.09.29-306.06 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023; L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

6. Le renouvellement de son poste d'administrateur de Mr Patrick Wauthélet dont le numéro national est 53.09.10-099.01 pour une durée de 6 ans, jusqu'au 10/5/2023. L'assemblée générale décide si le mandat d'administrateur est ou non exercé gratuitement. Si le mandat d'administrateur est rémunéré, l'assemblée générale détermine le montant de cette rémunération fixe ou proportionnelle. Cette rémunération sera portée aux frais généraux, indépendamment de tous frais éventuels de représentation, voyages et déplacements.

La séance est levée à 19h00.
A Bierges,

Patrick Wauthélet
Administrateur.